

L'année 2015 à Vayres

La Doradie

Chez Chambige

Merly

Les Combes

Chez Fréguilien

Bonnefont

Le Grand Meynieux

La Chaise

Les Monts

Moulin des Monts

LA
GRAN
GE
NE
UV

Bloc-Notes

Mairie : tél : 05.55.78.11.12
Fax : 05.55.78.76.82
mail : mairie-vayres@wanadoo.fr
site internet de la commune : www.vayres.fr

Heures d'ouverture au public : Lundi : 13 h 30 - 17 heures
Mardi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h

Permanences : Mme le Maire et les adjoints : prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Référente autonomie : **Mme Anne GAULIER** : 1^{er} mercredi de chaque mois.

Comité aide aux personnes âgées : **Mme Marie-Agnès ANDRAUD** – Permanences de St Laurent sur Gorre : mercredi matin de 9 h à 12 h, tél : 05.55.00.92.18 – Permanences de Rochechouart : Mardi de 9 h à 12 h, tél : 05.55.03.96.74.

Docteur : André ALLEMANDOU : 05.55.78.82.23

Cabinet infirmiers et soins à domicile : M.C. DEVILLEGER et P. LAS-CONGEARIS – Tél : 05.55 78.22.10.

Taxi : Vincent COURTEY, tél : 05.55.78.11.13 et 05.55.03.71.89.

Kinésithérapeutes : Mme GUIRE Christine : tél. 05.5571.88.53 ou 06.43.31.71.79 et M. David BETANCORT au 06.81.03.95.97

Pédicure Podologue au cabinet de kinésithérapie : Melle Nadège BINET, tous les 1^{er} jeudi du mois, tél : 06.67.00.74.84 et 09.83.03.82.55.

La Poste : 05.55.03.58.28 – Ouverture : lundi : 14 h à 17 h – mardi-jeudi-vendredi et samedi : de 9 h à 12 h

Pompiers : 18.

S.A.M.U. : 15.

Gendarmerie : 05.55.03.60.17.

Ecole primaire : 05.55.78.12.09.

Horaires des services religieux : affichés à l'entrée de l'église

État civil 2015

Naissances

FREDON Valentin François, né le 20 mai à Saint-Junien
ICHÉ Ambre, née le 24 mai à Saint-Junien
ADMIRAL Louis, né le 15 septembre à Saint-Junien

Mariage

Décès

VILLETTE Christian Pierre, décédé en son domicile le 16 février
ROBISSON Gabriel, décédé en son domicile le 16 février

Transcriptions de décès

TUYERAS Marceline veuve CHABAUDIE, décédée à Saint-Junien, le 28 mars
RASSAT Maria, décédée à Saint-Junien, le 11 avril
GLÉNISSON Hélène veuve DESSAGE, décédée à Rochechouart le 04 mai
AUTIER Anne veuve BIOJOUT, décédée à Saint-Junien le 27 septembre
SOULAT Anne Gabrielle veuve PÉNIFAURE, décédée à Saint-Junien le 02 octobre
CLAVELLE Henriette veuve BOYER, décédée à Saint-Junien le 16 octobre
ICHÉ Arnaud Mathieu Daniel, décédé à Atzalan (Mexique) le 27 octobre

Infos – Vie pratique

Garde des médecins : désormais, pour tout appel urgent la nuit (20 h-8 h), les week-ends et jours fériés, il faut appeler le 15 qui transmettra votre appel au médecin d'astreinte.

Location de la salle polyvalente

Chèque de caution à la réservation : 200 € (rendu après paiement)
Chèque de caution pour le ménage : 100 € (rendu après l'état des lieux si correct)

Personnes et Associations étrangères à la commune :

Salle : 165 € ; cuisine : 80 € ; chauffage : 55 € (période de chauffe : du 1^{er} octobre au 31 mars) ; couvert : 0.50 €.

Associations loi 1901 de la commune de Vayres :

Salle : 40 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € (période de chauffe : du 1^{er} octobre au 31 mars) ; couverts : 0.50 €.

Assemblée générale : salle gratuite (chauffage payant). Si l'association fait un repas le jour de l'AG, la location de la cuisine et des couverts seront payants.

Première occupation annuelle : gratuité pour la salle et la cuisine uniquement, les couverts et le chauffage seront facturés.

De même, pour le Club du 3^{ème} âge, la salle est gratuite tous les mercredis, mais si repas, la cuisine et les couverts seront payants.

Les tarifs sont établis comme suit :

Particuliers habitants la commune :

Salle : 66 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € (période de chauffe : du 1^{er} octobre au 31 mars) ; couverts : 0.50 €.

Location des tables de la salle des fêtes pour des manifestations à l'intérieur : 5 €/table, chaises gratuites.

Pour un deuxième jour, il sera facturé un supplément du prix égal à 50 % du premier jour, sauf pour le chauffage pour lequel il n'y aura pas de minoration.

Couvert : 2 assiettes plates, 1 assiette creuse, 1 assiette à dessert, 1 verre à vin, 1 verre à eau, 1 coupe, 1 verre à digestif, 1 tasse, 1 cuillère à soupe, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café.

Barème en cas de casse : assiette 4 € ; couvert 1 € ; verre 1 € ; tasse 2 € ; carafe 6 €.

Pour les autres matériels, une facture sera établie au coût réel.

Cantine et transport scolaire

Tarif du ticket de cantine : 2.20 €.

Tarif des transports scolaires :

Enfant résidant à + de 3 km de son établissement scolaire :

Participation pour 1 enfant transporté : 45 € par an, soit 15 € par trimestre

Participation à partir du 2^{ème} enfant transporté : 24 € par an, soit 8 € par trimestre.

Enfant résidant à - de 3 km de son établissement scolaire :

Participation familiale par enfant : 60 € par an, soit 20 € par trimestre.

Tarif de la photocopie : 0.25 € en noir et blanc, 0.50 € en couleur,

Photocopies en couleur pour les Associations : 0.20 € / A4 ; 0.40 € / A3.

Garderie scolaire

Tarif : 2 €

Déchetterie

Horaires d'ouverture de la déchetterie à Rochechouart :

Lundi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Mercredi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h

Samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermée le mardi

Éditorial



Ne nous voilons pas la face : nous traversons d'étranges moments...

Les récents attentats de Paris nous ont tous mis un genou à terre. Inimaginables pour nous, peut-être parce qu'au-delà du nombre de morts, ce n'était pas des guerriers ou des militants qui étaient visés ; ce sont des jeunes, des enfants, nos enfants, notre futur, qui sont tombés. Dans un tout autre ordre d'idée, étrange est aussi cette perception que nous n'avons pas encore, alors que nous avons voté, de ces nouvelles régions qui se mettent en place.

Et de façon plus proche, inquiétante est cette fusion de communes qui se profile, comme si nous nous demandions à quelle sauce nous allons être mangés.

Et pourtant...

Alors que je pleurais cette jeunesse meurtrie, j'ai croisé les dessins des enfants de notre école qui font preuve d'humanité, de respect et d'union. Ces dessins hauts en couleurs nous montrent que notre avenir peut être fort et beau grâce à nos différences (voir page 7).

Je sais que si nous n'aimons pas les grands changements administratifs, ils sont porteurs de force plus grande et que nous avons toujours intérêt à regarder autour de nous plutôt qu'à nous recroqueviller sur nous-mêmes.

Je perçois déjà des mieux pour nous dans la future communauté de communes, comme par exemple nos enfants qui auront plus de possibilités de sorties, la mutualisation de certains services qui nous permettra de faire des économies d'échelles....

Et surtout, je sais que nous avons toujours su faire face ensemble aux difficultés de chacun. C'est justement pour cela que nous avons choisi, pour la couverture de ce bulletin municipal, de mettre en avant les noms de quelques villages (au hasard) pour montrer qu'eux aussi doivent continuer d'exister dans ces nouveaux territoires !

En ce qui concerne la gestion des deniers communaux, une vigilance accrue est de mise suite à la baisse des dotations de l'Etat. Nous serons sûrement amenés à faire certains choix afin de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Le recensement communal aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016, Sylvie Ribette et Amélie Audetat sont recrutées pour assurer cette mission de service public. Je compte sur vous pour les accueillir agréablement. Le recensement est obligatoire et sert essentiellement (sur le plan communal) à établir la contribution de l'Etat au budget des communes, décider des équipements collectifs... Je vous rappelle que le recueil des données est anonyme.

Je vais terminer mon propos en vous rappelant que les informations communales sont affichées sur les panneaux et sur le site internet de la Commune : www.vayres.fr

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter une bonne retraite à Josiane Rejasse, notre secrétaire de mairie.

Bonne et belle année à chacun de vous.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible » Antoine de Saint-Exupéry

*Jocelyne Rejasse
Maire de Vayres*

Sommaire

Éditorial	1	L'an 1 de la fusion des communautés de communes	16
Les Conseils Municipaux	2	Le haut débit et le très haut débit à Vayres	16
La vie municipale	9	Les associations	17
Les travaux et achats en 2015	9	Association Communale de Chasse Agréée	17
Ecole de Vayres	10	Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite	18
Le périscolaire et l'école de Vayres	11	Comité des Fêtes 2015	19
Une rentrée scolaire connectée	11	ACPG-CATM – VAYRES - CHERONNAC	20
Once upon a time ... Il était une fois	12	Les Roses d'automne	21
Petit tour d'horizon à la micro-crèche « Les P'tits Loups 4 »	12	L'U.S.Vayres toujours présent !!!	22
Repas des aînés	13	Amicale des Anciens de l'US Vayres 2015	22
Fête de la Gastronomie	13	Agenda des associations pour l'année 2016	23
La Course Limousine à Vayres	14	Informations diverses	24
2 ^e édition des « 10 bornes de la vallée de la Vayres »	14	L'ADIL 87 vous informe gratuitement sur le logement	24
Le Labyrinthe de la Voix à Vayres avec Zaragraf	14	Au fil de la Gorre et de la Graine	25
Téléthon	15	Syndicat des Étangs de la Haute-Vienne	25
Notre eau	15	ERDF – zoom sur l'élégage	25
S.E.H.V. – Syndicat Énergies Haute Vienne	15	POUCE TRAVAIL forme les demandeurs d'emploi aux techniques d'entretien des espaces verts	26

Les Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 16 février 2015

1 – Délibération fêtes et cérémonies

La perception de Rochechouart nous demande cette délibération afin de pouvoir mandater une facture pour le spectacle de fin d'année pour les enfants des écoles (accord à l'unanimité).

2 – Choix d'un avocat pour différents litiges

Il s'agit de prendre Maître Philippe Clerc, avocat, pour représenter la Commune en cas de litige (accord à l'unanimité).

3 – Délibération convention fourrière

Il s'agit de renouveler la convention entre la Commune et la société protectrice des animaux de Couzeix (accord à l'unanimité).

4 – Préparation budget, investissement

Classe numérique, travaux de voirie, restes des travaux pour la halle (SAUR, Batifoix), sorties des interrupteurs à l'extérieur du local technique, WC publics, achat de vaisselle pour la salle polyvalente et restaurant scolaire, achat de panneaux de voirie.

5 – Bureau de vote, élections départementales du 22 et 29 mars 2015

6 – Prolongation d'un contrat aidé

Le contrat aidé d'un cantonnier se termine le 28 février. Mme le Maire propose de le renouveler pour une durée de 9 mois complémentaires (accord à l'unanimité).

7 – Questions diverses

- Renouvellement de la convention d'assistance technique

départementale dans le domaine de l'assainissement (accord à l'unanimité).

- Demande à la Commune de Chéronnac d'une participation financière pour le transport des enfants vers la piscine pour l'année 2014 (accord à l'unanimité).
- Tarif salle polyvalente : dans un souci de justice, Mme le Maire propose de faire payer aux particuliers n'habitant pas sur la commune mais payant des impôts sur celle-ci, le même tarif de location de la salle que les personnes habitant sur la Commune (accord à l'unanimité). Le personnel communal bénéficiera désormais d'une location gratuite par an de la salle des fêtes.
- Christian Rampnoux propose à l'assemblée de donner le nom de M. Henri Bonnetaud (ancien Maire) à la salle polyvalente et celui de M. Albert Ambiaux (ancien secrétaire de Mairie) à la halle. René Habrias s'abstient et argumente son choix pour le premier nom, le reste de l'assemblée vote pour, pour le second nom, l'assemblée vote pour à l'unanimité. Les familles vont être informées par courrier.
- Jean-Pierre Faure intervient et informe l'assemblée que le syndicat d'électrification alerte à nouveau les communes sur la modification imminente de la procédure d'achat d'électricité pour tous les contrats dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA (essentiellement pour les contrats de tarif « jaunes » et « vert »). Dans moins de 10 mois, la fourniture de nos sites concernés (SP + école) devra basculer vers une offre de marché. Le Syndicat a lancé un groupement de commandes d'électricité. Il met ainsi son expertise au service des acheteurs publics de la Haute-Vienne pour sécuriser cette démarche et pour mutualiser les besoins. L'adhésion de la Commune devra être finalisée le 15 avril 2015 au plus tard (accord à l'unanimité).

Conseils Municipaux du 30 mars 2015 à 20h30 et 21h30

1 – Vote des comptes administratif et de gestion

Approbation des comptes de gestion 2014 (à l'unanimité)
Approbation des comptes administratifs 2014 :

Budget annexe : Lotissement : Section de Fonctionnement : Dépenses 390.37 € auxquels se rajoute un déficit antérieur de 10 479.16 €. Soit un déficit de clôture de 17 869.53 € – Section d'investissement : Dépenses : 9 866.70 € auxquels se rajoute un déficit de 6 360.55 €. Soit un déficit de clôture de 16 227.25 €. – Il en résulte un déficit global de clôture de 34 146.78 €. Le compte administratif est approuvé à la majorité.

Budget annexe : assainissement : Section de Fonctionnement : Dépenses : 16 363.14 € auxquels se rajoute un déficit antérieur de 4 482.00 €. Recettes : 44 000.40 €. Soit un déficit de clôture de 23 155.26 €. – Section d'investissement : Dépenses : 106 187.11 € auxquels se rajoute un déficit antérieur de 18 377.52 €. Recettes : 79 450.14 €. – Il en résulte un déficit de clôture de 45 114.49 €. Le compte administratif est approuvé à la majorité.

Budget principal : Section de Fonctionnement : Dépenses : 644 853.33 €. Recettes : 750 211.68 € auxquels se

rajoute l'excédent antérieur de 40 191.22 €. Soit un excédent de clôture de 145 549.57 €. – Section d'investissement : Dépenses : 504 850.67 € auxquels se rajoute un déficit antérieur de 33 781.31 €. Recettes : 499 563.27 €. Soit un déficit d'investissement de 39 068.71 €. – Il en résulte un excédent global de clôture de 106 480.86 €. Le compte administratif est approuvé à la majorité.

2 – Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal décide de maintenir constant le taux des quatre taxes soit : Taxe d'habitation : 18.35 % ; taxe sur le foncier bâti : 12.83 % ; taxe sur le foncier non bâti : 64.93 % ; CFE : 24.02 % (vote à l'unanimité moins une abstention)

3 – Vote des subventions aux associations

Elles sont reconduites à l'identiques sauf pour le Comité des Fêtes (moins 300 €) et 1 subvention en plus pour les ACPG (100 €) (vote à la majorité).

1 – Affectation des résultats

Budget commune : Le Conseil Municipal décide : de reprendre le déficit d'investissement (ligne 001) pour un montant de 39 068.71 € ; d'affecter une partie de l'excédent de clôture du fonctionnement, d'un montant de 134 793.71 €, pour couvrir le besoin de financement, article 1068 en recette d'investissement et 10 755.86 €, (ligne 002) en recette (vote à la majorité).

Budget assainissement : Le Conseil Municipal décide : de reprendre le déficit de clôture soit 45 114.49 € en dépense d'investissement (ligne 001) ; d'affecter l'excédent de clôture de fonctionnement, d'un montant de 23 155.26 € pour couvrir le besoin de financement, article 1068 en recette d'investissement (vote à la majorité).

Budget lotissement : Le Conseil Municipal décide : de reprendre le déficit de clôture soit 16 227.25 € en dépenses d'investissement (ligne 001) ; de reprendre le déficit de fonctionnement soit 10 869.53 € en dépenses de fonctionnement (ligne 002) (vote à l'unanimité).

2 – Vote des budgets

Budget Lotissement : il s'équilibre à 37 597 € pour la section fonctionnement et à 26 227 € en investissement (vote à l'unanimité).

Budget Assainissement : il s'équilibre à 39 999 € pour le fonctionnement et à 68 359 € pour l'investissement (vote à l'unanimité).

Budget principal : il s'équilibre à 742 000 € en fonctionnement et à 547 044 € en investissement (vote à la majorité).

3 – Propositions d'emprunt

Madame le Maire présente les conditions de trois banques sollicitées pour la mise en place d'un prêt de 100 000 € destiné au financement des sanitaires publics et pour payer les factures d'investissement 2015. Ce sont les conditions du crédit agricole qui sont choisies (durée du prêt : 20 ans, périodicité : trimestrielle, taux annuel fixe : 1.80 %). Vote à l'unanimité.

4 – Questions diverses

- Prêt du Conseil Général : Madame le Maire indique que le Conseil Général reconduit pour l'année 2015, le dispositif de bonification de prêts aux communes en partenariat avec la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin. Compte tenu du critère de richesse fiscale de notre commune, celle-ci peut solliciter un prêt de 4 600 euros, dans les conditions suivantes : objet du prêt : classe numérique, taux d'intérêt avant bonification du Département : 2.20 %, taux d'intérêts (après bonification du département) : 0.20 %, durée : 10 ans, périodicité : annuelle, frais de dossier : 50 €. Vote à l'unanimité.
- Avancement de grade : au 1^{er} septembre 2015, un agent administratif passera adjoint administratif 1^{ère} classe. Vote à l'unanimité.
- Madame le Maire donne lecture d'un courrier écrit par les délégués élus des parents d'élèves à tous les parents d'enfants de l'école de Vayres.
- Madame le Maire présente à l'assemblée 2 invitations reçues à la Mairie.
- Eric Legendre renouvelle sa demande de défibrillateur pour le stade, Michel Coiffier demande aussi une formation des conseillers pour l'utilisation des défibrillateurs.

Conseil municipal du 16 avril 2015

1 – Composition de la communauté de communes du Pays de la météorite

La répartition du conseil communautaire reste inchangée :
Rochechouart : 11 sièges

Vayres : 7 sièges

Chéronnac : 2 sièges

Videix : 2 sièges

Les Salles Lavauguyon : 1 siège

Vote à l'unanimité

2 – Désignation d'un élu référent sécurité routière :
Monsieur Jean Pierre FAURE est désigné élu référent sécurité routière.

3 – Annulation partielle de titres :

Où l'exposé de Madame le Maire concernant l'annulation partielle des titres n° 335, 381 et 398 de Madame Christine BASSET émis en 2010 sur la partie participation chauffage, soit 210.00 € pour les 3 mois. Après en avoir délibéré le

conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler cette participation à hauteur de 210.00 €.

4 – Questions diverses :

- M. Rampnoux demande à l'assemblée si la date est fixée pour l'inauguration de la salle polyvalente et la halle. Madame le Maire informe l'assemblée que la délibération n'est pas actée du fait que la mairie est en attente

d'une réponse favorable de la famille concernant la salle polyvalente

- Mme Normand informe le conseil qu'une troupe donnera une représentation au stade le 2 juin 2015 pour les enfants de l'école. Ce spectacle est offert par l'amicale laïque. 2 représentations payantes auront lieu pour les habitants de la commune et des alentours.
- M. Vignaud informe le Conseil qu'une commission du SIVOM suivra les travaux sur le ruisseau de la Treille

Conseil Municipal du 29 juin 2015 à 20h30

1 – Convention transport scolaire

Madame le Maire informe l'assemblée que la convention de partenariat relative aux transports scolaires arrive à échéance. Elle présente l'avenant n°2 qui stipule que la convention est reconduite pour l'année scolaire 2015/2016. Vote à l'unanimité

2 – Jurés d'assise

Le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder au tirage au sort de 3 personnes pour être jurés d'assise pour le groupement de communes (Vayres, Chéronnac, Videix, les Salles Lavauguyon, Saint Bazile et Maisonnais sur Tardoire). Après tirage au sort, seront portés sur la liste préparatoire Colette Rampnoux, Jonathan Lavie et Josiane Cadillon

3 – Subventions diverses

Le conseil Municipal accorde au comité des fêtes une subvention exceptionnelle de 783 € (participation à la Route Limousine du 14 mai 2015). Vote à l'unanimité.

Fête de la Gastronomie : Madame Rouffignat informe le conseil que la fête de la gastronomie aura lieu le 26 septembre 2015 de 11 h à 23h. La commune est maître d'œuvre pour cette manifestation. L'USV organisera une buvette et une cuisine mobile où chacun pourra constituer son repas. L'animation se fera autour de la Banda de Chabonais. Madame Rouffignat propose de verser une subvention à l'USV pour la prise en charge de la location de la cuisine mobile et la restauration des 30 musiciens de la banda. Vote à l'unanimité.

4 – Dossier radon

Suite au dépistage du radon à l'école et à la salle polyvalente, Madame le Maire donne lecture des conclusions transmises par l'ARS (les mesures font apparaître 3 valeurs supérieures au seuil de tolérance) et les moyens à mettre place pour diminuer la concentration de radon.

5 – Comité technique

Le conseil donne à l'unanimité un avis favorable à la proposition des taux de promotion pour les avancements de grade transmise par le centre de gestion.

6 – Décision modification budget assainissement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité la décision modificative transmise par le trésorier.

7 – Délégué PNR

Jean-François Feunteun est nommé délégué titulaire. Carola Van Asseldonk est nommée déléguée suppléante.

8 – Salle polyvalente

Suite à des problèmes de branchement à la prise du 380 V lors de manifestations, le conseil indique qu'un panneau d'interdiction sera apposé pour interdire l'utilisation de la prise de 380V. Une précision sera apportée au règlement de la salle polyvalente.

9 – Fonds national de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

Suite à la réunion avec la communauté de communes du Pays de la météorite, madame le maire présente les fiches d'information FPIC 2015, les données nécessaires au calcul de la répartition de droit commun et au calcul des répartitions dérogatoires. Elle précise que le fonds est lié à la richesse ou à la pauvreté des communes. Le conseil décide de ne pas suivre le souhait de la CCPM et de conserver la répartition dite de droit commun du FPIC. 13 pour 1 contre.

10 – Restauration scolaire

Le conseil approuve les nouveaux tarifs de restauration scolaire : 2.20 € par repas enfant et 4.40 € pour les repas adultes.

11 – Questions diverses

- *Travaux de voirie*. La commission des travaux se réunira mardi 30/06 à 19h. Madame le Maire demande l'autorisation du conseil pour signer le marché suite à la réunion de la commission d'appel d'offre. Le conseil l'autorise à l'unanimité.
- *Motion de soutien pour des communes au service de la population* : Après lecture de la motion, le conseil l'approuve à 13 voix pour et 1 abstention.
- *Vandalisme à la halle et au stade* : après le dépôt de plainte et la demande de remboursement de la facture des dommages auprès de l'assureur, la commune prend

en charge la facture d'un montant de 398.40 € TTC car le montant des dommages est inférieur à la franchise.

- *Course pédestre du 18 juillet 2015* : la mairie fournira les petites bouteilles d'eau aux participants.
- Madame le Maire signale que suite à la canicule, le département est en zone orange. Une vigilance particulière doit être assurée auprès des personnes âgées.
- *Dépôt de la commune* : des plaques en évrte ont été posées sur le dépôt, Madame le Maire informe le conseil qu'elle va déposer une plainte car il est interdit de déposer ce type de matériaux, une filière existe et ce n'est pas à la commune de les prendre en charge.
- Les travaux concernant le logement des écoles sont terminés, il sera à nouveau loué après la réalisation d'un diagnostic énergétique.

- Madame le maire informe le conseil, que suite à une réunion avec la gendarmerie, les cambriolages se font particulièrement entre 14h et 17h. Elle demande donc d'être vigilants.
- Jean François Feunteun intervient pour faire un compte rendu succinct de la réunion qui a eu lieu avec le PNR à Vayres le 17 juin 2015 : réélection du président, patrouille équestre sur le territoire du PNR, inventaire du petit patrimoine.
- Jean Pierre Faure, délégué sécurité routière, fait le compte rendu de la réunion à la préfecture : intervention du préfet notamment sur la mortalité routière en 2014 et du passage à 80 km/h sur les routes départementales dans 3 département autre que la Haute-Vienne.

Conseil Municipal du 28 septembre 2015 à 20h30

1 – Travaux 2016

L'étage du cabinet du kiné doit être aménagé en vue de la réalisation de la maison de santé. Un monte escalier sera suffisant étant donné que l'accès sera réservé aux professionnels de santé. Les travaux seront subventionnés à hauteur de 60% par l'Etat, la Région et l'Europe. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la demande de subvention. Des travaux de sécurisation (plots, ralentisseurs et zone à 30 km/h) de l'accès au stade sont envisagés, un devis va être demandé à l'entreprise Paillot. Une demande de subvention va être réalisée dans le cadre des amendes de police.

L'agenda pour l'accessibilité a été déposé ce jour : il a été demandé une dérogation concernant l'aménagement de la mairie, ainsi que pour les rampes d'accès de la poste et du restaurant scolaire qui ont une pente trop importante. Les sanitaires publics et la salle polyvalente sont accessibles à tous publics.

2 – Admission en non-valeur

Le trésorier a établi une liste de titres émis et mis en non-valeur pour un montant total de 3 574.66 €. Le conseil valide cette liste à l'unanimité.

3 – Fusion des communautés de communes Vienne Glane et du Pays de la Météorite

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur le périmètre du futur EPCI regroupant le Pays de la Météorite et Vienne Glane.

4 – Travaux 2015 réalisés et à réaliser

Ecole-cantine : travaux de peinture, pose de grilles d'aération pour éviter la concentration de radon, pose d'un portail dans la clôture pour permettre un accès sécurisé entre la micro-crèche et l'école ; le volet roulant de la salle de motricité a été changé ; la classe numérique est en fonctionnement depuis la rentrée. – *Halle* : le bois a été traité à l'huile de lin. – *Salle polyvalente* : problème

de fuites au niveau du plafond résolu et interrupteurs d'éclairage modifiés pour des raisons de sécurité. – *Mairie, atelier communal et école* : un devis va être demandé pour changer les dalles très vétustes.

Voirie : les travaux concernant la place de la mairie, les rues Ballerina, Fée des Neiges, Rêve d'or, eau de Rose, Caroline Testout débiteront le lundi 5 octobre 2015 par CMCTP. S'agissant des travaux communautaires, ils doivent commencer également la semaine prochaine. Un fauchage des fossés est réalisé au niveau des zones de travaux. – *Chez Cibert* : un devis va être demandé à l'entreprise Paillot pour résoudre le problème d'évacuation des eaux de pluies devant chez M. Précigout. – *Le Meynieux* : le problème d'accès du chemin derrière chez Mme Tourrissaud est en cours de résolution. – *L'Ecouterie* : Un caniveau et une canalisation vont être réalisés par un agent ainsi que la mise en sécurité du puit. – *Les Combes* : La digue de la serve dans le chemin, après vidange, va être rejointée. – *Nouaillas* : De la pierre a été livrée dans le chemin et étendu par M. Lhotte.

5 – Comité technique

Le conseil donne à l'unanimité un avis favorable à l'augmentation de temps de travail d'un agent suite au départ à la retraite de la secrétaire au 1^{er} janvier prochain.

6 – Les ateliers périscolaires

Le conseil municipal reconduit, à l'unanimité la convention de partenariat avec les associations (Amicale laïque et UVS) en précisant la prise en charge des frais de déplacement des intervenants bénévoles de l'USV (vote à l'unanimité). – 6 ateliers sont proposés aux élèves et animés également par du personnel communal. – Les enseignantes réalisant des heures d'activités pédagogiques seront rémunérées sur un tarif horaire de 19.45 € (vote à l'unanimité). – Madame Normand donne lecture du nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire qui sera distribué et signé par les élèves et leurs parents.

7 – Prise en charge de la piscine

Comme chaque année, une participation financière est demandée à la commune de Chéronnac pour la prise en charge du coût du transport pour se rendre à la piscine de Saint Junien. (vote à l'unanimité)

8 – Indemnité de conseil du trésorier

Elle s'élève à 490.73 € brute (vote à l'unanimité).

9 – Décision modificative sur le budget Assainissement

(vote à l'unanimité)

10 – SIVOM Vienne-Gorre : Changement d'adresse

au 7 avenue Jean Moulin 87310 Saint Laurent sur Gorre.
(vote à l'unanimité)

11 – Demande de subvention de la Croix Rouge de 1125 €. (refus à l'unanimité).

12 – Questions diverses

- *Recensement 2016.* Du 21-01 au 20-02 2016. 2 agents recenseurs seront nécessaires.

- *Reconduction des primes des agents.*
- Mme le Maire indique que des logements semblent être sous évalués fiscalement. Le DGRFIP transmettra la liste des logements de classes 7 à 8 pour réexamen. La taxe d'habitation sur les logements vacants est à l'étude pour endiguer l'accroissement des logements vides et augmenter l'offre de location.
- *L'Amicale laïque* : le bureau étant incomplet, une réunion extraordinaire doit se tenir pour le reconstituer. Le conseil déplore cette situation.
- *Les inaugurations de la salle polyvalente et de la halle* sont en attente de la réponse écrite de M. Francis Bonnetaud.
- *Une campagne de destruction des ragondins* aura lieu entre le 3 et le 17 novembre 2015.
- Le Syndicat des Étangs a fait un don à la commune de 120 €.
- *Téléthon 2015* : à cause des élections régionales le 6 et 13 décembre 2015, une exposition-vente des objets confectionnés par les enfants pendant les ateliers périscolaires pourrait se faire à l'agence postale ainsi que la vente de jouets au profit du Téléthon.
- *L'association les Vayres à Pieds* est à la recherche d'un local plus adaptée et moins humide.

Conseil Municipal du 20 novembre 2015 à 20h30

Une minute de silence a été faite en mémoire d'Arnaud ICHÉ et des victimes des attentats du 13 novembre 2015.

1. Fusion des communautés de communes du Pays de la Météorite et Vienne Glane

Accord du conseil municipal sur le projet de statuts du futur EPCI fusionnant les communautés de communes « Météorite » et « Vienne-Glane » au 1^{er} janvier 2016. Après lecture du projet de délibération approuvant les statuts, des modifications ayant été apportées, le conseil l'approuve (13 pour). Il adopte une délibération quant au nom de la future communauté de communes (11 pour, 1 contre 1 abstention).

Transfert de compétence PLU au futur EPCI : Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité demande le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme au futur EPCI.

2. Mise en place de la procédure d'abandon manifeste

Le Maire informe le conseil que l'habitation de Mme Lariven (décédée) à chez Béjard est en état d'abandon manifeste, son fils, à l'étranger, ne veut pas donner suite. Le conseil, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à mettre en place la procédure d'abandon manifeste.

3. Composition du bureau de vote

Présidents : Mme Rejasse Jocelyne (matin) et M. Maveyraud Fernand (après-midi)
8h 00/10h30 : Mrs. Rampnoux, Coiffier, Legendre

– 10h30/13h00 : Mrs Habrias, Faure, Mme Royer –
13h00/15h30: Mrs Bobe, Vignaud, Mme Van Asseldonk
– 15h30/18h00 : M. Feunteun Mmes Rouffignat, Normand

4. Renouvellement du contrat aidé

Le conseil décide de renouveler le contrat de 20 heures hebdomadaires d'un cantonnier pour une période de 6 mois à partir du 1^{er} décembre 2015.

5. Fournitures scolaires

Comme chaque année, la commune prend en charge les frais de fourniture scolaire des 18 élèves qui fréquentent le collège de Rochechouart, la participation est de 20€ par élèves. Vote à l'unanimité.

6. Rapport du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Le rapport du SIAEP est présenté par M.RAMPNOUX.
(vote à l'unanimité).

7. Renouvellement de la convention avec le Conseil départemental relative aux opérations de déneigement : vote à l'unanimité

8. Renouvellement de la convention de participation d'un exploitant agricole au service hivernal

Le conseil propose de reconduire M. VOISIN. Vote à

Réalisation budgétaire 2015

FONCTIONNEMENT Opérations réelles arrêtée au 15 décembre 2015

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
60	Combustibles, chauffage, alimentation, entretien voirie,	91 443,75
61	Services extérieurs: location de matériel, copieur, maintenance, entretien voirie, primes d'assurance, autres frais divers,	74 495,65
62	Autres services extérieurs: Honoraires, imprimés, fêtes, cérémonies, frais de télécommunications transports scolaires	26 801,06
63	Taxes foncières, impôts indirects, taxes et impôts sur véhicules	8 030,76
64	salaires , cotisations uraaf, caisse de retraite, assedic	309 591,23
65	Contributions à divers organismes de regroupement, et subventions aux associations	72 918,90
66	Remboursements en intérêts des emprunts	31 296,84
67	Charges exceptionnelles	212,45
73	Atténuation de produits remboursement FNGIR	
TOTAL GENERAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	614 790,64
Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
64	Remboursements sur rémunérations et sur charges diverses	26 248,84
70	Ventes de produits et prestations de service: cantine, transports scolaire, locations	32 672,93
73	Impôts et taxes: produits des contributions directes, compensations, attributions des fonds National et départemental droits divers	231 161,95
74	Dotations et subventions de l'Etat et du Département, allocations compensatrices	356 785,91
75	Revenus d'immeubles	35 262,92
77	Autres produits	879,24
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	683 011,79

INVESTISSEMENT

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
1641	Remboursement en capital des emprunts	93 445,97
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	63 527,64
23	Immobilisations en cours	126 880,33
45	Comptabilité distincte rattachée	
TOTAL GENERAL	DEPENSES D' INVESTISSEMENT	283 853,94
Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
1068	Exédents de fonctionnement capitalisés	134 793,71
1022	FCTVA	15 390,71
13	subvention d'investissements	64 445,59
16	Emprunt	100 000,00
21	immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	314 630,01

Le compte administratif 2015 ne sera arrêté définitivement, que fin janvier 2016

La vie municipale

Les travaux et achats en 2015

Achats

- Lave-linge pour l'école : 429€99 (Pro et Cie)
- Vaisselle salle des fêtes : 1 454€90 (Hall Céramique)
- Arbres et Arbustes : 786€ (Pépinière Lagarde)
- Ciment pour dalle halle de marché : 2 458€26
- Achat de graves et tout-venant (hors coût du transport) : 1559€53
- Classes numériques : 14 088€65 (Mémolim)
- 3 Tables pique-nique pour petit champ de foire : 1 114€80 (Sémio)
- Location nacelle pour différents travaux : 1 945€41 (S.J.L)

Travaux réalisés par des entreprises

- Batifoix : distribution et éclairage halle et WC public 9 880€
- Ets Chêne : dommage électrique au stade 577€68
- Ets Paillot : aménagement des abords halle de marché 8 072€40 et du WC public 2 828€40
- Sté MPS : bloc WC public 42 486€
- Ets Masters : conformité éclairage d'un appartement 380€70, remplacement radiateurs maison locative 1 020€98, réparation VMC savonnerie 314€39
- Ets Paulhiac : participation travaux pour micro-crèche 6 994€20
- Ets Pénifauré : réfection et création sanitaires salle des fêtes et installation sèche mains 7 848€22
- JMC Menuiseries : remplacement portes et fenêtres salle des fêtes et cuisine 17 383€70, réparation volet roulant salle de motricité 492€
- Géraudie Lavialle : solde facture travaux halle de marché 28 423€74, réparation toiture salle des fêtes 854€30
- A2I et CMCTP : travaux voirie dans le bourg 50 683€90

Travaux réalisés par le personnel communal

(hors travaux d'entretien courant)

- peinture portes salle des fêtes
- bloc WC public : terrassement, réseaux d'assainissement, dalle en béton, jardinière en pierres

- Halle de marché : terrassement, drainage, mise en place des différents réseaux, dalle en béton et lasure de la structure
- appartement rez de chaussée école : rénovation complète
- Ecole : lasure bois extérieur côté maternelle, création d'un accès entre l'école et la micro-crèche, préparation pour pose tableaux numériques
- restaurant scolaire : lasure des bois extérieurs et nettoyage des façades
- fabrication de mobilier pour l'école et la poste
- Serve des Combes : canalisation et nettoyage total
- L'Ecouterie : rénovation du puits



- Création de massifs aux pavillons ODHAC et sur le petit champ de foire

Travaux réalisés par la Communauté de Communes

- Réfection aqueduc : petit chez Béjard, la Treille, la Bussière
- Pose de bordures et caniveaux : Merlis
- Curage de fossé : Laudonie, Chez Béjard et Merlis

Ecole de Vayres

L'école de Vayres accueille cette année 58 élèves répartis de la toute petite section jusqu'au CM2. Les effectifs restent stables tout comme l'équipe enseignante composée de Mme Lestieux-Robisson, directrice et enseignante de la classe de CP-CE1-CE2, Mme Roy en charge de TPS-PS-MS-GS et Mme Dutailly enseignante de la classe de CM1-CM2. Les enseignantes sont aidées dans leur tâche par Lise Parvery, qui fait fonction d'ATSEM dans la classe de maternelle.

L'année 2014-2015 a vu se réaliser de nombreux projets. Les classes de CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 ont participé au concours Défi Maths qui regroupait des élèves de tout le département. Ils s'y sont d'ailleurs illustrés puisque plusieurs groupes sont arrivés dans les dix premiers de leur section.

Les élèves du CP au CM2 ont eu de nouveau la chance d'aller à la piscine de Saint-Junien durant 8 séances.

L'ensemble de l'école s'est lancé dans le projet valorisation d'un sentier, qui consistait à construire des abris à animaux, réaliser un herbier et créer des cabanes imaginaires. Les élèves ont ainsi découvert la faune et la flore sur ce sentier. Ces abris et les cabanes ont ensuite été installés dans la cour de l'école dans le jardin. Ce projet entre dans le cadre du programme Les Explorateurs du Parc en lien avec PNR Périgord-Limousin. Le Parc a financé l'ensemble des animations dont ont bénéficié les élèves.

Une classe de mer a également été organisée les 8 et 9 juin

2015 à Meschers pour les classes des CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 avec au programme pêche à pied et découverte des dunes et de la forêt maritime. Cette classe de mer a permis aux élèves de découvrir un nouveau milieu, le milieu maritime et de le comparer au milieu local.

Cette année 2015-2016 va également être riche en projets. Les élèves du CE1 au CM2 ont participé à la journée de la science à Rochechouart, au cross de secteur organisé par l'USEP à Saint-Junien, où ils ont fait preuve de beaucoup d'engagement et de solidarité. Les plus motivés vont participer au cross départemental.

Les élèves auront de nouveau la chance d'aller à la piscine de Saint-Junien de mars à juin. Les CM1-CM2 bénéficieront de séances VTT à la base de Saint-Martin de Jussac. Une classe de découverte en Dordogne est prévue au mois de mai sur trois jours afin de découvrir les châteaux médiévaux et le mode de vie médiéval.

Les élèves du CP au CM2 sont engagés dans le dispositif « Ecole et Cinéma » grâce auquel ils vont visionner durant l'année trois films qui seront par la suite exploités en classe. Les élèves de Maternelle ont participé en décembre à une visite-atelier intitulée « Étrange » au Musée de Rochechouart et assisté à un spectacle à la Mégisserie « Au loin ».

Enfin et surtout, les deux classes de l'élémentaire ont été équipées de tableaux blancs interactifs et d'une classe mobile comprenant dix ordinateurs. Ce nouvel équipement numérique est un véritable atout pour notre petite école.



Le périscolaire et l'école de Vayres

En cette rentrée scolaire 2015 2016 , nous apportons tout notre soutien à la continuité des activités périscolaires en ne demandant aucune participation financière aux parents. Les ateliers ont lieu le jeudi et vendredi de 15 heures à 16 heures, avec un choix varié d'ateliers (danse, foot, chant, jeux collectifs, atelier créations d'objets, ludothèque, perles à repasser, dessins éphémères dans la cour...).

Cette année nous avons mis en place un atelier « autour de l'alimentation » et un autre sur « l'écocitoyenneté ». Un agent du service entretien a été mis à disposition de l'école pour animer un atelier sur le gaspillage, le recyclage (construction de composteur) .

Comme l'année dernière, la mairie a passé une convention de partenariat avec l'Amicale de l'USV Vayres et l'Amicale Laïque. Nous tenons à remercier les associations de la commune qui sont partenaires des ateliers périscolaires. Les enfants fabriquent des objets et préparent des friandises qui sont mis en vente à la Poste au profit du Téléthon.

Le traditionnel repas de Noël des enfants et des employés municipaux s'est tenu le jeudi 17 décembre au restaurant scolaire. Le spectacle offert par la municipalité a eu lieu le matin à la salle polyvalente le même jour.



Une rentrée scolaire connectée

Les enfants de l'école de Vayres ont pu découvrir dès la rentrée scolaire un nouvel outil de travail. Nous avons équipé deux classes (du CP au CM 2) de tableaux interactifs et de vidéos projecteurs ainsi que d'ordinateurs portables pour un budget de 14 088 € TTC et cet investissement est subventionné à hauteur de 5 709 € sur le HT.

Le conseil municipal a fait le choix de donner des moyens à l'équipe éducative pour l'enseignement des enfants de la commune.

Les portables pouvant se déplacer de salle en salle, ils

peuvent être utilisés par les deux classes de primaire. Les deux tableaux blanc sont connectés à un ordinateur et à un vidéoprojecteur. Le TBI est devenu un outil indispensable en classe. Il permet une approche plus ludique. Il suscite la curiosité et l'intérêt des enfants. Son intérêt principal est « de favoriser l'interactivité entre professeur et élèves ». Grâce à cet écran tactile, l'élève peut intervenir directement, en déplaçant des images, des chiffres, des lettres, des morceaux de texte et toutes autres choses. Il est possible d'insérer des vidéos, de la musique et d'accéder rapidement à Internet. Ainsi, petit à petit, les élèves apprennent à se servir de l'outil informatique. Les enseignantes de l'école sont très impliquées dans l'apprentissage aux enfants de ce nouvel outil de travail.



Once upon a time... Il était une fois...

Chaque jour, la quasi totalité des enfants de l'école viennent déjeuner au restaurant scolaire.

Tout d'abord un lieu de restauration, la cantine est aussi un moment privilégié de la journée à partager entre copains. Lequel d'entre nous n'a pas de douces réminiscences !!!

Cette année, les enfants ont élu leur mascotte : elle s'appelle Brioche ! C'est un joli petit canard jaune qui les accompagne dans toutes leurs activités au sein du restaurant scolaire.

Son baptême a eu lieu lors de la semaine du goût qui avait pour thème les contes de fées. Ce fut une semaine riche en émotions pour les enfants mais aussi pour nous adultes de voir les enfants s'investir avec un tel enthousiasme. Les galettes du Petit chaperon Rouge, les chaussons de Cendrillon et le pain d'épice d'Hansel et Gretel n'ont plus de secret pour eux et nos papilles s'en souviendront longtemps ... Nous avons des projets plein la tête pour que les enfants continuent à

s'approprier ce lieu de vie qui est le leur, le prochain événement est bien sûr le jour du repas de Noël qu'ils attendent tous avec une impatience non dissimulée...

Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année

Christine Ladegaillerie



Petit tour d'horizon à la micro-crèche « Les P'tits Loups 4 »



Depuis le 5 Janvier 2015, la micro-crèche « Les P'tits Loups 4 » a ouvert ses portes sur la commune de Vayres (87600). Déjà une quinzaine d'enfants ont été accueillis sur la structure, et ont ainsi pu découvrir la joie d'un accueil collectif au sein d'un petit groupe d'enfants. La micro-crèche vit au rythme des enfants et des parents, mais aussi au rythme des « quatre saisons et des coutumes ». Ainsi, des activités autour de Noël, d'Halloween, de la fête des pères et des mères, du temps, des vacances, de la musique.... y sont proposées.

Un partenariat avec l'école élémentaire de Vayres a été créé. Grâce à Madame le Maire, Jocelyne Rejasse, aux élus et aux employés municipaux, une passerelle a été construite dans le fond du jardin de la micro-crèche, jusqu'à la cour de l'école. Les deux structures sont reliées, permettant ainsi un contact de proximité. En effet, l'équipe accueillante des « P'tits Loups 4 » peut récupérer les enfants à la sortie de l'école (soit le midi ou le soir) pour un accueil périscolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et le mercredi matin pour un accueil sur l'après-midi (repas, sieste, goûter).

Des places en accueil régulier, occasionnel ou en périscolaire sont encore disponibles.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame Alicia Boissonnade, directrice de la structure, au 06.47.48.43.89.



En attendant, n'hésitez pas à visiter notre site Facebook « Micro-crèche Les P'tits Loups ».

Repas des aînés

Un repas des aînés toujours aussi sympathique et animé. La salle était pleine et chacun y allait de sa dernière histoire, les discussions étaient bruyantes, joyeuses et enflammées. Comme il sait si bien le faire, Manu et son orchestre nous ont fait vibrer au son de leurs instruments. De nombreux convives se sont lancés sur la piste et les rires étaient au rendez-vous.

Et bien entendu, comme chaque année, ceux qui n'ont pas pu être parmi nous et qui ont plus de 70 ans, ont reçu un beau colis garni par les soins de l'épicerie La Familiale.



Fête de la Gastronomie

La Halle du Champ de Foire fait désormais partie de notre paysage. Nous l'utilisons souvent et il nous arrive de nous demander comment nous avons pu faire sans elle. Outre les marchés hebdomadaires, elle a abrité plusieurs manifestations parmi lesquelles on peut citer la Fête de la Musique, la Fête de la Batteuse, et évidemment, en fin de saison estivale, la Fête de la Gastronomie.

Nous faisons encore nos premiers pas avec cette dernière qui vient terminer les manifestations diverses et variées de l'été. Il s'agit de sa deuxième édition et nous la ferons évoluer dans le temps afin de toujours essayer de la bonifier.

Une quinzaine de producteurs étaient avec nous, nous faisant goûter leurs produits et nous fournissant pour les repas que nous avons pris sur place. En plus des mets de bouche.

La présence d'une cuisine mobile, tenue par Jean-Louis et Piarou, a été d'une grande aide pour cuire tous ces plats et nous en proposer également d'autres. Nous avons ainsi pu goûter l'excellent bœuf à l'orange de Maryvonne.

L'organisation par l'USV d'une buvette a côté de la Halle a permis de créer une bonne ambiance tout au long de la Fête. Et que dire de la Banda de Chabannais qui a joué en soirée, et qui a animé la place de belle manière.



La « Route Limousine » à Vayres

Cette année, la « Route Limousine » finissait son contre-la-montre de la matinée à Vayres. Le départ se faisait de Cussac, avec un départ toutes les trois minutes et 16 équipes en lice. Cela donna l'occasion d'une arrivée sur Vayres par un beau soleil et dans une ambiance bien sympathique. C'est finalement l'équipe l'Occitane qui arriva première de l'épreuve.



Un repas d'environ 160 personnes fut organisé pour nourrir les coureurs avant qu'ils repartent pour les épreuves de l'après-midi. Remercions ici tout particulièrement le Comité des Fêtes qui a préparé de belle manière et bénévolement ce repas.



2^e édition des « 10 bornes de la vallée de la Vayres »

Ce samedi 18 juillet 2015, a eu lieu la 2^e édition des « 10 bornes de la vallée de la Vayres » sympathique et conviviale épreuve sportive.

Cette année 173 participants ont pris place sur la ligne de départ (125 l'an passé) à Vayres sous une forte chaleur.

L'ambiance était fort sympathique car on croisait sur son chemin autant de sportifs aguerris que de sportifs « du dimanche » qui voulaient simplement participer et profiter de la fête.



Le Labyrinthe de la Voix à Vayres avec Zaragraf

Le mardi 04 août, nous avons accueilli le groupe ZARAGRAF. C'est dans un lieu symbolique, notre école Pierre de Ronsard, que le groupe a pu évoluer au gré des rythmes tzigane et flamenco, avec des clins d'œil rock. Mira, la chanteuse slovène, Manu, le guitariste aux influences rock, Bruno, multi-instrumentiste, virtuose de la guitare flamenco et Pepe, le chanteur musicien, nourri de sa culture hispanique, chacun offre sa différence au service d'une musique et d'une ambiance qui hésitent entre Balkans et Espagne et qui finalement échappent à tout repère géographique.

La population était au rendez-vous, la cour de l'école était remplie, et les gens ont pu apprécier ce moment de divertissement dans notre commune. Nous tenons à remercier les bénévoles du Labyrinthe de la voix pour l'organisation du spectacle.



Téléthon

Un Téléthon un peu particulier en cette année 2015, bousculé par la tenue des élections régionales.

Dans l'impossibilité de prêter la salle des fêtes le 5 décembre, date officielle de la manifestation, nous avons choisi de créer une exposition permanente au sein des locaux de la Poste, où ont été vendus les objets confectionnés par les enfants de l'école, ainsi que des jouets permettant de grossir la hotte du Père Noël. Bonne idée qui sera peut-être renouvelée les prochaines années, tant la participation de chacun fut marquée.



Nous tenons à remercier tout particulièrement cette année l'association «Vayres à Pieds» pour les différentes actions menées (randonnées, repas couscous, vente d'objets...), l'association USV pour l'organisation d'une rencontre de foot féminin, et Jean-Luc Lasvergnas pour son concert du 16 janvier 2016.

A la mise sous presse de ce bulletin, le concert étant encore à venir, nous ne pouvons faire le bilan financier de l'opération. Nous en parlerons dans une prochaine « Lettre du Maire ».



Notre eau

Le SIAEP de Vayres-Tardoire a produit 326805 m³ d'eau en 2014, ce qui représente une consommation moyenne de 71 m³ par client. Il y a 582 branchements sur notre bourgade qui représente un volume d'eau consommé de 36806 m³ hors VEG (Vente d'Eau en Gros). Le volume annuel d'eau mis en distribution a augmenté de 1,25%.

Sur notre agglomération, il existe encore 9673 m de canalisation en fonte qui sont remplacées progressivement. La conduite de 700 m qui va au Mas du Roule devrait être remplacé par du PVC. Les travaux sur le captage de la Richardie voient le jour (déroussaillage, clôture et plantation).

La matérialisation des sites du syndicat va se faire par la pose de panneaux à chaque entrée.

Des analyses sont effectuées au cours de l'année :

- 63 contrôles physico-chimiques conformes à 100%
- 57 contrôles bactériologiques conformes à 100%

Les contrôles effectués au cours de l'année montrent que l'eau distribuée répond aux normes de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Christian Rampnoux

Numéros utiles :

- 0587231000 service clientèle (de 8h à 19 h)
- 0587231001 dépannage (24h/24)

S.E.H.V. – Syndicat Énergies Haute Vienne

Créé en 1955 ce syndicat vient de fêter ses 60 ans.

Son rôle est d'être au service de toutes les communes et collectivités du département.

Il est garant d'une électricité accessible à tous, disponible et de qualité.

Il participe aux raccordements, effacements, renforcements, sécurisation et modernisation sur tout le réseau de la haute vienne en relation avec le concessionnaire E.R.D.F.

112 communes et collectivités sont également adhérentes pour l'éclairage public. Celles ci ont confié au syndicat la gestion et la maintenance de leur éclairage public. Le syndicat a également un rôle de conseil pour permettre une réduction des dépenses dans ce domaine.

2016 sera une année de transition suite aux différentes modifications territoriales (régions et communautés de communes).

Devant une obligation légale, une commission consultative sur la gestion des énergies vient d'être créée. Elle devra répondre aux attentes des collectivités liées aux exigences de la transition énergétique. Développement des E.N.R.(énergies nouvelles et renouvelables) afin de réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre (G.E.S)

Jean-Pierre FAURE
délégué du secteur sud ouest auprès du S.E.H.V.

Bernard Bobe

Le haut débit et le très haut débit à Vayres

Bernard Bobe

Les associations

Association Communale de Chasse Agréée

A.C.C.A. de VAYRES

Plaisir cynégétique - Sécurité – Ethique – Gestion

Un nouveau Conseil d'Administration a été mis en place à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Juin 2015.

Présidente d'Honneur : Madame Jocelyne Réjasse

Président Actif : Jean Francis Chabernaud :

Téléphone : 05 55 48 61 43 – 06 79 22 49 91

Vice-Président : Mathieu Riaud

Secrétaire : Jean Thevenet

Secrétaire Adjoint : Christian Roy

Trésorier : Guy Roche

Trésorier Adjoint : Roger Disserand

Membres du CA : Fernand Maveyraud, Philippe Typphonnet, Jean François Voisin – Commissaires aux Comptes : Bertin Lachaise, Bernard Maveyraud

L'ACCA compte 71 adhérents pour la saison 2015 -2016

Principales actions de terrain menées et en cours :

- Les locations de terrain pour cultures à gibier ont été reconduites pour 3ans. Les céréales produites sont soit ramassées (maïs) soit laissées sur place pendant l'hiver pour la nourriture du petit et grand gibier y compris des oiseaux de passage.
- Régulation des nuisibles : c'est le travail de nos 3 gardes piégeurs tout au long de l'année sur le territoire de l'ACCA mais aussi à la demande des particuliers. Merci à Alain, Romain et Yves.
- Réalisation de 3 « corbetières », remise en état des pièges et réparation des dégâts occasionnés dans les prairies et cultures, surtout par les sangliers.

Bilan du Petit Gibier

- Perdrix et Faisans : Nous sommes toujours contraints à chasser les oiseaux d'élevage ; c'est notre principal pôle de dépense mais nous achetons des oiseaux de très bonne qualité qui restent présents sur le territoire jusqu'au printemps comme reproducteurs. Cette année des poussins perdreaux ont été vus à Puytreillard.
- Canards : Le bilan est positif, notre ACCA adhère au plan mis en place par la Fédération. En Juillet, 60 cannetons sont venus enrichir les couvées déjà présentes sur nos étangs.
- Lièvres : Espèce totalement protégée sur le territoire : pour la deuxième année consécutive notre Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) est en légère augmentation

(0.37/0.32). Il n'est plus rare de bousculer « un rouquin » pendant la saison de chasse.

- Lapins : Nous n'avons plus de garennes, un plan de réintroduction pourrait être engagé.

Bilan du Grand Gibier

- Cerf : Gestion rigoureuse par un plan de chasse qui vise à stabiliser la population en Haute-Vienne, sur notre secteur (secteur 8) et sur notre ACCA. Nous avons une population de beaux animaux sédentarisés en plusieurs endroits sur le territoire.
- Chevreuil : Population abondante et stable qui est depuis plusieurs années la base de la chasse au chien courant. 44 à 60 animaux sont à prélever par les 4 équipes sur la saison.
- Sangliers : Conséquence des chablis créés par la tempête de décembre 1999 la population se maintient malgré les ouvertures anticipées et les forts prélèvements y compris dans les réserves. Les chasseurs interviennent dès que les cultures et prairies sont menacées.

Notre ancien Président à l'honneur :

C'est lors de la dernière AGO de la Fédération à Limoges, que le Président Christian Groleau a remis la médaille d'Honneur de la Fédération (bronze) à Fernand Maveyraud. Cette médaille récompense les nombreuses années de bonne gestion et de gros travail de terrain pour notre ancien Président. Fernand reste membre du Conseil d'Administration avec encore de grandes idées pour l'association. Il porte le projet d'une « salle de boucherie » qui serait très utile pour les découpes de venaison.

Manifestations 2016 :

Le traditionnel banquet de la chasse aura lieu le Dimanche 14 Février 2016 à 12 h à la salle polyvalente. Il est également envisagé une autre manifestation sous la forme d'un concours de pêche suivi d'un repas grillades de gibier dans le courant de l'été.

Le Président et le bureau remercient les agriculteurs et tous les bénévoles de la commune sans lesquels la pratique de notre loisir serait impossible.

Meilleurs vœux à tous.

Le président

Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite



Quelques chiffres sur l'année 2015

L'association compte à ce jour 129 licenciés avec une moyenne de 50 randonneurs à chaque sortie hebdomadaire du mardi, sur 2 groupes : un sur une distance de 9 kms et un sur une distance de 12 km.

Les faits marquants

- Mars : participation du Club à la Manifestation Sport et Santé organisée par le ROC OMNISPORTS de ROCHECHOUART. Nous avons organisé 2 marches et préparé des panneaux de photos pour l'exposition.
- 02 mai : la 6ème randonnée pédestre du muguet semi-nocturne suivie d'un repas organisé par le club a rassemblé 160 personnes.
- 29 et 30 mai : participation des VAYRES A PIEDS à la manifestation des 24 H pour la ligue contre le cancer organisée à FEYTIAT où 28 marcheurs se sont relayés.



- 2 juin : voyage détente au Lac de CAUSSE en CORREZE avec une météo propice à la randonnée, au pique nique, à la pétanque.
- 27 juin : les randonneurs se sont retrouvés autour d'un excellent repas à la salle des fêtes de SAINT-MARTIN de JUSSAC.
- 13 septembre : voyage annuel à GAVAUDUN dans le Lot et Garonne avec randonnée puis repas au restaurant et visite du domaine de MONTBAZILLAC sur le retour.
- 15 novembre : 160 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour un repas organisé au profit du TELETHON en présence d'une délégation départementale du TELETHON.

Un mot concernant les chemins

Quelques membres du club continuent à entretenir les chemins. Ils ont également confectionné et installé une belle passerelle en bois sur un petit ruisseau entre les villages du Chalard et du Châtenet.

Projets 2016

- Décembre 2015 : participation aux illuminations du village de Chez Cibert
- 05 janvier. 2016 : randonnée à VAYRES suivie d'une dégustation de galettes
- 30 Avril 2016 : Rando du Muguet suivie d'un repas
- Mai ou Juin 2016 : Voyage détente
- 25 Juin 2016 : Repas des randonneurs
- 21 Aout 2015 : Rando Fête de la Batteuse
- Septembre 2016 : Voyage découverte
- Novembre 2016 : Repas TELETHON
- Décembre 2016 : Participation au TELETON
- Décembre 2016 : Assemblée Générale

Composition du bureau

Présidents d'honneur : Jocelyne REJASSE (Maire de Vayres) et Raymonde ANTOINE

Président et co-président : Bernard REJASSE et Chantal FOURGEAUD

Secrétaires : Lucette TARRADE et Nicole SOURY

Trésoriers : Michel COIFFIER et Raymond VIGNAUD

L'association des Vayres à Pieds au pays de la Météorite vous présente tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016.

Comité des Fêtes 2015

L'année 2015 qui s'achève, a été riche en événements et il est temps d'en faire le bilan.

C'est le lundi de Pâques que le Comité des Fêtes avait donné rendez-vous aux chineurs et collectionneurs à l'occasion de son traditionnel vide grenier. Une soixantaine d'exposants ont pris place autour de la toute nouvelle halle ainsi que sur le champ de foire, et c'est dans la convivialité et la bonne humeur qu'un grand nombre de visiteurs se sont pressés devant les différents stands. La météo étant de la partie, cette journée a été un véritable succès.

Le 3^e concours de pêche s'est déroulé sur l'étang de la Chaise, mis gracieusement à disposition par Bernard et Eliane Blanc, le dimanche de Pentecôte. À cette occasion, un lâché de 50 kg de truites fait par le Comité des Fêtes a eu lieu quelques jours auparavant. 48 pêcheurs ont participé à cette compétition. Eric Terracher remporte le concours avec 3,6 Kg de truites et Cécile Wintersheim se classe 1^{ère} féminine avec 1,8 Kg.

Le temps fort de l'année a été sans conteste la traditionnelle Fête de la Batteuse qui pour l'occasion, en était à sa 10^e édition. Les festivités ont débuté le samedi 22 août par un concours de pétanque organisé par l'USV, suivi d'un bal populaire sous la Halle du Champ de foire, animé par Manu et son orchestre « Musicalement vôtre ». Dimanche

matin l'angoisse envahit les organisateurs. En effet la pluie s'étant invitée, le vide grenier ainsi que la randonnée pédestre ont été fortement perturbés. Néanmoins tout est rentré dans l'ordre en milieu de matinée avec le retour du soleil et c'est tout naturellement qu'un nombreux public a pu voir ou revoir pour les plus anciens, batteuses, tracteurs anciens et divers matériels en action. Aux environs de midi, un vin d'honneur et un lâché de pigeons précédaient l'habituel repas de batteuse, préparé de main de maître par notre « cuistot Jean-Louis » qui a tenu toutes ses promesses et c'est plus de 220 personnes qui se sont régalingées les papilles. Tout l'après-midi les nombreux visiteurs ont pu profiter des attractions foraines sur le champ de foire afin d'attendre le superbe feu d'artifice pyromusical offert par la Municipalité, qui achevait ce week-end de fête.

Le Comité des Fêtes remercie la Municipalité, le personnel communal tant par leurs aides financières que techniques, les bénévoles de Vayres et des communes environnantes, sans qui le bon déroulement de nos manifestations serait sérieusement compromis. Nous vous rappelons que toute personne désirant consacrer un peu de temps dans notre association, y sera la bienvenue.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Les membres du bureau



ACPG-CATM – VAYRES - CHERONNAC

40 rue Charles Silvestre 87000 LIMOGES – Tel : 05.55.79.53.28 - Fax : 05.55.79.79.57 – E Mail : acpg-catm87@wanadoo.fr

Association : Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.



L'Association des ACPG-CATM de Vayres Chéronnac a été créée en 1945 et nous fêtons cette année le 70^{ème} Anniversaire de la libération des Prisonniers de guerre en Allemagne « 70^{ème} Anniversaire du retour des Camps ».

Malgré la baisse de nos effectifs due à l'âge dont la moyenne affleure les 80 printemps, nous essayons de faire vivre notre Association, principalement en transmettant le devoir de mémoire aux jeunes générations et en offrant, dans le cadre de nos œuvres sociales, des colis de douceur, des secours personnalisés aux plus démunis d'entre les Anciens Combattants, Veuves et Pupilles de la Nation, et ce, dans le bénévolat le plus complet.

L'Assemblée Générale du 31 janvier 2015 élit le bureau suivant, en présence de nos deux Maires :

Présidents d'honneur : Madame J. REJASSE Maire de Vayres et R. VOUZELEAUD Maire de Chéronnac,

Président : David GEDO (démissionnaire depuis), **Vice-Président** : Gérard POREAU (Président Départemental, qui assure pour l'instant l'intérim), **Secrétaire** : Cathy MALET, **Secrétaire adjointe** : Madeleine PENICHO, **Trésorière** : Michelle BOUCHERON, **Trésorière adjointe** : Monique GIRY, **Responsable des Veuves** : Lucienne DELAGE, **Porte-drapeaux** : René BOULESTEIX, Robert PENICHO, **Porte-drapeaux adjoint** : Yves BOULESTEIX, René POUSSAIN.

16 Avril 2015 : Congrès Départemental à Panazol. Assemblée nombreuse : Mr DURET, Maire de Panazol, Alain

RODET, Député, Rémy VIROULAUD Maire-adjoint de Limoges et Yves ALLANET intervenant Fédéral animaient les débats.

8 Mai 2015 : 70 ans que la Paix est signée et qu'elle dure à travers l'Europe qui se construit peu à peu pour que les peuples vivent ensemble.

24 Août 2015 : Pétanque : trophée Raymond DEGUY : la coupe fut remise par sa veuve et le bureau de la section.

30 Octobre 2015 : Une délégation est allée se recueillir sur notre concession où repose un de nos camarades Maurice GOUDY.

11 Novembre 2015 : Très belles cérémonies. Merci aux enfants des écoles. Après la cérémonie de Chéronnac un moment émouvant fut la remise de grade de 1^{ère} classe à 4 jeunes militaires féminines dont Ludivine FOURGEAUD de Chéronnac.

Vie de la Section

Nous déplorons cette année, la disparition de nos camarades : François LACHAIZE, Gabriel FOURGEAUD et la fille cadette de René et Marcelle BOULESTEIX.

Bon rétablissement à nos malades.

Vous serez avertis de la prochaine assemblée générale.

Bonne santé à tous et à bientôt.

La Secrétaire
Catherine MALET



Les roses d'automne

Nombre d'adhérents : 72

Différentes manifestations au cours de l'année 2015

Janvier : Galette des rois, théâtre avec l'équipe de l'Amicale laïque de Saillat sur Vienne
Février : Crêpes
Mars : Pôt-au-feu, cuisiné par Mme BOULESTEIX de Vayres
Avril : Vide-grenier + Cornues + Voyage à Bergerac (Music Hall)
Mai : RAS
Juin : Loto du club
Juillet : Repas d'été (cochon farci), confectionné par des membres du club
Août : Arrêt vacances
Septembre : Voyage à Cahors
Octobre : Théâtre avec l'équipe de Burgnac « Les Zazous »
Novembre : Dégustation de Beaujolais + taosts
Décembre : Repas de fin d'année, animé musicalement avec d'anciennes chansons
Assemblée générale et renouvellement du bureau pour l'année 2016



Le bureau pour l'année 2015 se composait ainsi :

Présidente d'honneur : Jocelyne REJASSE (Maire de Vayres)
Président d'honneur : Jean GRAFF
Lucette SANSONNET
Présidente : Raymonde DEVILLE
Vice-Président : Briam THOMSON
Secrétaire : Nicole MINOT
Secrétaire adjoint : Jean-Claude PETIT
Trésorière : Monique CARLES
Trésorière adjointe : Irène THYPHONNET
Décès : Adrien BARBE

Remerciements

Un grand merci à tous les bénévoles du Club, soit pour l'aide à la préparation de la salle le mercredi de nos rencontres, ou autres manifestations au cours de l'année 2015. Un merci tout particulier à Jean et Irène Thyphonnet pour le dévouement à mes côtés pour chaque manifestation, ainsi que pour leurs dons de légumes, bois et autres... qui nous ont permis, ne l'oublions pas, de confectionner différents repas (cochon farci, équipe de théâtre, et bénévoles), et merci aussi à Jacques Frémont pour nous avoir permis de nous rejoindre à son club pour faire de magnifiques voyages.

Tous mes meilleurs vœux pour l'année 2016

La Présidente
Raymonde DEVILLE



L'U.S.Vayres toujours présente !!!

En effet, l'USV est présente sur la scène du football départemental depuis 66 ans et le restera encore longtemps !!! Un des rares clubs encore à ne pas être en entente avec une autre commune. Malgré les difficultés à faire vivre celle-ci, nous possédons un effectif stable depuis quelques années : 40 licenciés et 15 dirigeants dévoués à faire vivre le club des meilleures façons. Il possède deux équipes seniors évoluant en 4^e et 5^e divisions. Nous rappelons que les jours de match à domicile sont les samedis soirs puisque le club possède un éclairage homologué ainsi qu'un terrain très correct pour la pratique du football. Seul petit bémol est la vétusté des vestiaires et le manque d'une petite salle (club house) pour recevoir plus chaleureusement, surtout l'hiver.

Finissant 3^e de sa poule les 2 dernières années, l'équipe 1 espère accrocher le bon wagon pour accéder à la 3^e division, actuellement 2^e de son championnat. L'équipe 2 va mieux, en difficultés les autres années, elle est actuellement 3^e de sa poule. Pourvu que cela dure !!!

Concernant nos manifestations, seulement notre réveillon marche bien avec 165 participants en 2014, et cela depuis plus de 20 ans ; les calendriers aussi marchent bien grâce à nos 30 annonceurs et à la générosité de vous tous lors de notre passage, et enfin et surtout grâce à la subvention de la Municipalité, très précieuse pour notre club.

Je n'oublie pas l'intervention à l'école de Vayres de nos 5 dirigeants dans le cadre du périscolaire, les jeudis après-midi de 15 h à 16 h, afin de faire découvrir la pratique du football et de permettre aux enfants d'avoir une activité sportive.

Enfin, dans ces moments très compliqués, nous nous efforçons de faire respecter des règles d'humanité sur le terrain comme en dehors, à savoir le respect, l'égalité et la fraternité. Le football est vecteur d'intégration et doit le rester. L'USV remercie l'ensemble des acteurs de la vie locale, la Municipalité, les artisans, les commerçants, les joueurs, les dirigeants et leurs familles, ainsi que vous toutes et tous.

L'USV vous souhaite une très bonne année et santé 2016.

Le bureau de l'USV 2015/2016 :

Président : Stéphane Laloi – Vice président : Eric Boulesteix – Secrétaire : Laetitia Deguy – Secrétaire adjoint : Jérôme Ladroit – Trésorier : Eric Boulesteix – Trésorier adjoint : Jean Laloi – Responsable buvette : Jean Laloi – Responsables terrain : David Robard, Rémi Desforges – Entraîneur général et équipe 1 : Mickael Fleury – Responsables équipe 2 : Eric Legendre, Yannick Boudeau, Fabrice Fernandez – Responsables périscolaires : Aurélien Fontaine, Frédéric Laloi, Fabien Meillan, Jérôme Ladroit, Olivier Barbier – Arbitre du club : Christian Vouzelaud.

Amicale des Anciens de l'US Vayres 2015

Magnifico Viajes a Barcelona

C'est une année bien remplie pour notre amicale. En effet, c'est quatre manifestations organisées au cours de l'année 2015, et toutes avec succès : notre excellent repas des adhérents lors de la présentation des vœux et remise du timbre du 18 janvier préparé par notre ami Maurice Chabaudie (ancien joueur) ; le repas moules frites à l'occasion de la Fête de la Musique du 20 juin, préparé par Frédéric Vouzelaud (ancien joueur) et une équipe de 15 bénévoles, animé par la boîte à musique jusqu'à tard dans la nuit pour le plus grand plaisir des 200 convives ; le repas dansant entrecôte frites du 7 novembre dernier a rassemblé 106 participants, avec en cuisine notre ami et adhérent

Christian Dissimoulie, toujours épaulé par cette même équipe de bénévoles. Enfin, nous n'oublions pas ce magnifique voyage de trois jours en Espagne du 7 au 9 mars où les 48 participants ont assisté au match Barcelone/Rayo Vallecano, la visite du superbe musée, la balade dans le centre de Barcelone avec la Sagrada Família pour se terminer par du shopping à la Jonquera. Trois jours de soleil, d'amitié et de



convivialité.

L'Amicale remercie l'ensemble des bénévoles et des participants sans oublier les membres du bureau pour leur mobilisation tout au long de l'année. L'Amicale compte 55 adhérents. En 2016, elle concentrera ses efforts sur la recherche des anciennes gloires de l'USV afin de tenter de nous retrouver autour d'un verre de l'amitié. C'est toujours un énorme plaisir pour nous de revoir des amis avec qui nous avons porté les mêmes couleurs : vert et blanc.

L'Amicale des anciens de l'USV vous souhaite de passer une excellente année 2016.

Le bureau de l'Amicale 2015/2016

Président : Stéphane Laloi (06 03 27 03 74) – Vice président : Patrick Boijout – Secrétaire : Jean Laloi – Secrétaire adjoint : Catherine Mallet – Trésorier Claude Chabaudie – Trésorier adjoint : Jacqueline Deguy.

Manifestations 2016

- Dimanche 31 janvier 2016 : Repas fraternel réservé aux adhérents et leurs familles avec présentation des vœux et remise du timbre 2015
- Mars, avril 2016 : Organisation d'un voyage à Madrid ou Turin
- Samedi 25 juin 2016 : Fête de la Musique (repas en plein air)
- Samedi 1er octobre 2016 : Assemblée générale de l'amicale
- Samedi 5 novembre 2016 : Repas dansant

Agenda des associations pour l'année 2016

Les dates ci-dessous sont celles indiquées par les associations au 15 décembre 2014 et peuvent donc être susceptibles de modification.

JANVIER

- 5 janvier – Vayres à Pieds : Galettes des Rois
- 6 janvier – Roses d'automne : Galettes des Rois
- 20 janvier – Roses d'automne : Belotte
- 24 janvier – Roses d'automne : Théâtre
- 31 janvier – Anciens de l'USV : Repas des adhérents

FÉVRIER

- 3 février – Roses d'automne : Crêpes
- 14 février – ACCA : Repas
- 17 février – Roses d'automne : Belotte

MARS

- 2 mars – Roses d'automne : Belotte
- 16 mars – Roses d'automne : Cornues
- 28 mars – Comité des fêtes : Vide-grenier
- 30 mars – Roses d'automne : Belotte

AVRIL

- 13 avril – Roses d'automne : Belotte
- 27 avril – Roses d'automne : Pôt-au-feu
- 30 avril – Vayres à pieds – Rando et repas du Muguet

MAI

- 8 mai – ACPG : Cérémonie Monument aux morts et repas
- 11 mai – Roses d'automne : Belotte
- 15 mai – Comité des fêtes : Concours de pêche
- 25 mai – Roses d'automne : Belotte

JUIN

- 8 juin – Roses d'automne : Belotte
- 12 juin – Roses d'automne : Concours de belotte
- 22 juin – Roses d'automne : Belotte
- 25 juin – USV : Assemblée générale

JUILLET

- 6 juillet – Roses d'automne : Belotte

AOÛT

- 20 et 21 août – Comité des fêtes : Fête de la Batteuse

SEPTEMBRE

- 7 septembre – Roses d'automne : Belotte
- 21 septembre – Roses d'automne : Belotte
- 24 septembre – Fête de la Gastronomie

OCTOBRE

- 1^{er} octobre – Anciens de l'USV : Assemblée générale
- 5 octobre – Roses d'automne : Belotte
- 19 octobre – Roses d'automne : Belotte

NOVEMBRE

- 2 novembre – Roses d'automne : Belotte
- 6 novembre – Vayres à Pied : Repas du Télérhon
- 11 novembre – ACPG : Cérémonie Monument aux morts et repas
- 16 novembre – Roses d'automne : Belotte
- 30 novembre – Roses d'automne : Belotte

DÉCEMBRE

- 3-4 décembre – Télérhon
- 5 décembre – ACPG : Remise de gerbe au Monument aux morts
- 10 décembre – USV : Repas interne
- 13 décembre – Roses d'automne : Assemblée générale
- 16 décembre – Vayres à Pied : Assemblée générale
- 18 décembre – Roses d'automne : Repas de fin d'année
- 31 décembre – USV : Réveillon

Informations diverses

L'ADIL 87 vous informe gratuitement sur le logement



L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les conseils juridiques

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges...
- **Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux,
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts ...

Un site Internet : www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30
(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org

Des permanences près de chez vous

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45 <i>Uniquement sur rendez-vous</i>	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Au fil de la Gorre et de la Graine

Le Syndicat Mixte Vienne Gorre intervient sur la Gorre et la Graine depuis 2003, en ayant comme objectif la qualité des milieux aquatiques. L'année 2015 marque la fin des travaux du Contrat Restauration Entretien débuté en 2008. Un nouveau contrat, le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques, va être engagé. Pour ce faire, une enquête publique aura lieu dans toutes les mairies du territoire du S.M.V.G. où les propriétaires concernés pourront mentionner leurs remarques.

Cette année encore, des travaux de restauration et d'entretien ont été réalisés, ainsi que l'arrachage de la Jussie et de la Balsamine sur la Gorre et la Graine. L'étude sur les ouvrages est en cours de finalisation en collaboration avec les différents propriétaires. Une campagne de régulation des populations de ragondins est organisée avec la

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles ; les personnes souhaitant participer à cette campagne doivent se faire connaître auprès du S.M.V.G.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Syndicat :

Syndicat Mixte Vienne Gorre
Marie ADALBERT : smvg.riviere@orange.fr
Yohann BAPPEL : smvg.zh@orange.fr

Tél : 05 55 48 14 43
7 avenue Jean Moulin
87310 SAINT LAURENT SUR GORRE

Syndicat des Étangs de la Haute-Vienne

SAFRAN - 2, avenue Georges-Guingouin - CS 80912 PANAZOL- 87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél. : 05 87 50 41 90 (le matin)- Fax: 05 87 50 41 89 - E-mail : bcac@safran87.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes responsable d'un plan d'eau, d'un lac, d'un étang ou d'une retenue colinaire.

La réglementation est en constante évolution.

Notre Syndicat (créé en 1916) diffuse la réglementation afin d'assurer de bonnes relations avec l'Administration et la Fédération des Pêcheurs.

Aujourd'hui, nous sommes 720 adhérents pour 11 000 étangs environ.

Devenir adhérent, c'est :

avoir accès à tous nos services personnalisés ;

- pouvoir assister à l'Assemblée générale et à une réunion annuelle d'information ciblée ;
- pouvoir souscrire une assurance de groupe (option).

Devant les autorités locales, nous défendons nos étangs, dont le vôtre.

Salutations,

Serge Barry

ERDF – zoom sur l'élagage

ERDF - Electricité Réseau Distribution France - entreprise à qui la loi a confié la mission du service public de l'électricité, développe, exploite et entretient les réseaux électriques. A ce titre, l'activité d'élagage fait partie de ses missions pour garantir une bonne qualité d'électricité pour chaque utilisateur du réseau public électrique.

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant, notamment si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- l'arbre n'a pas été planté aux distances légales
- L'arbre est planté en propriété privée et débordé sur le domaine public où est située la ligne

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée. Aucun élagage ne peut

être entrepris à moins de 3 m. des lignes sans autorisation au préalable par ERDF par l'envoi d'une DT-DICT sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas ERDF assure l'élagage. Chaque propriétaire en est informé au préalable ainsi que la mairie. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF.

Avant toute intervention ERDF informe les propriétaires et les mairies.

Non propriétaire du bois élagué, ERDF doit laisser sur le terrain ou le long de la route les branches coupées lors de l'élagage.

ERDF dépense chaque année près de 1,3 million d'euros sur cette activité et traite environ 400 km d'élagage sur les réseaux moyenne et basse tension.

POUCE TRAVAIL forme les demandeurs d'emploi aux techniques d'entretien des espaces verts



Pouce Travail, association spécialisée dans la mise à disposition de main d'œuvre auprès de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort : former ses salariés. Pour la cinquième année consécutive, Pouce Travail organise une formation interne en entretien des espaces verts. L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés les techniques professionnelles et la connaissance du matériel. Un accent est tout particulièrement mis sur la sécurité ainsi que les gestes et postures à adopter en situation de travail et la prise en compte du développement durable.

10 personnes sont prises en charge depuis le 5 octobre 2015 par IGL, organisme de formation retenu par Pouce Travail. 3 jours de formations sont dispensés avec une partie théorique et surtout de la mise en pratique sur le terrain. Bêcher, planter, tondre, tailler, toutes les techniques d'entretien des jardins sont abordées au cours de la formation.

Cette action de formation est organisée avec le concours financier de la Région Limousin et la participation de la Mairie de Saint-Junien pour le prêt de terrains de stage.

L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

RAPPEL : Pouce Travail vous donne la possibilité de faire plaisir à un de vos proches en lui offrant un **chèque cadeau**. Le mode d'emploi est simple :

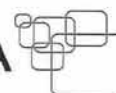
- Vous achetez un chèque-cadeau à Pouce Travail et vous l'offrez à un de vos proches
- Lorsqu'il souhaite utiliser son cadeau, il prend contact avec l'association.
- Pouce Travail sélectionne un salarié qui va réaliser le service au domicile de votre proche.
- Pouce Travail, en tant qu'employeur, s'occupe de toutes les démarches administratives.

CONTACT

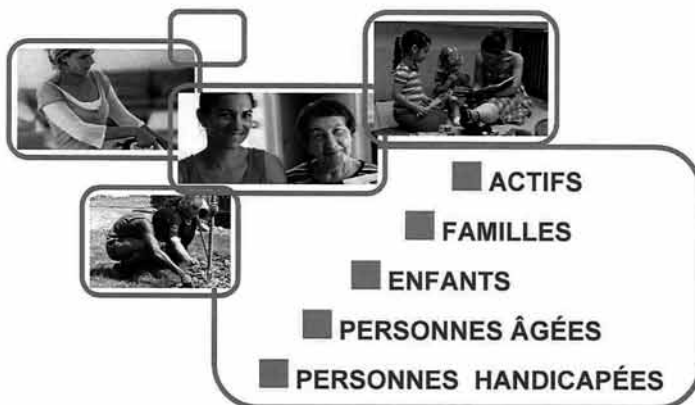
POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.poucetravail.com



Mon aide à domicile, c'est UNA



- Ménage, Repassage • Aide à la Personne : lever, coucher, toilette, courses, repas ...
- Jardinage, Bricolage • Garde d'enfants • Aide aux Aidants
- Accompagnement Social : Promenade, Stimulation • Garde de jour et de nuit



05 55 02 46 01

unasaintjunien@orange.fr

www.unasaintjunien.fr

UNA Ouest 87 – Siège Social : 10 Bd de la République
87200 SAINT JUNIEN



Services aux personnes à domicile (NF311)
www.marque-nf.com



Votre maison ancienne : un patrimoine rénové ET économe en énergie !

**Le Parc naturel régional Périgord-Limousin
vous accompagne**

Le Parc naturel régional Périgord – Limousin, c'est la diversité des paysages, c'est la forte valeur de son patrimoine naturel, c'est la variété de ses productions. Le Parc abrite 30 000 habitations construites en majorité avant la Première guerre mondiale qui représentent son patrimoine bâti ! Ce bâti ancien possède de nombreux avantages : intégration harmonieuse dans l'environnement, durabilité, esthétique de l'habitat.

Des outils au service des habitants du territoire

Vous souhaitez restaurer votre maison en pierre comme à son origine ? Vous voulez réduire votre consommation d'énergie et gagner en confort ? Les chargés de mission du Parc naturel régional Périgord-Limousin sont à votre écoute et vous aident dans votre projet et vos démarches de travaux.

En effet, le Parc est partenaire de la Fondation du Patrimoine depuis 2012, et à ce titre, se fait le relais des actions de cet organisme national, qui œuvre à la promotion, la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. De plus, le Parc anime un Espace Info → Énergie depuis novembre 2000. Cette mission permet aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière d'économies d'énergie au quotidien.



Confort thermique et économies d'énergie

Le chauffage est le principal consommateur d'énergie dans la maison : pour réduire votre consommation, la première priorité est l'isolation : isoler les combles, le plancher du rez-de-chaussée, les murs, changer les fenêtres...

Aujourd'hui, il est facile d'atteindre des niveaux de très basse énergie.

Mais il faut choisir les matériaux adaptés à votre habitation. Le chargé de mission habitat & énergie propose des conseils aux particuliers dans le choix des isolants mais également concernant les dispositifs financiers auxquels vous pouvez prétendre. Il assiste les porteurs de projets pour les rénovations lourdes de leur logement afin de diviser par quatre les consommations énergétiques de ceux-ci.



N'hésitez plus, faites vos travaux !

Si vous voulez réaliser des économies d'énergie en respectant l'environnement, mettre en valeur votre bâtiment qui a souffert avec le temps, et être conseillé dans votre projet global, le conseiller énergie et la chargée de mission patrimoine sont à votre disposition. Ces services sont gratuits et sans engagement de votre part, ils font partie de notre mission de service public.

Vos contacts au Parc naturel régional Périgord-Limousin : 05 53 55 36 00

Stéphanie POUPLIER, chargée de mission Culture & Patrimoine

Victor LUMINEAU, chargé de mission Habitat & Énergie



La commune de Vayres remercie chaleureusement les commerçants et entreprises ayant mis
un encart dans le bulletin municipal.
Sans eux, ce dernier ne pourrait pas exister.

*Tous les samedis matins
Champ de Foire*
*Volailles fermières
Produits du Terroir*
FREDON Robert
87440 Saint-Mathieu
Tél. : 05 55 00 34 42
Port. : 06 81 61 58 76

**ARTISAN
MARÉCHAL-FERRANT**
ROMAIN FIXOT
Le Grand Meynieux
87600 VAYRES
06.30.75.58.03
fixotmarechal@orange.fr



Oeufs Plein Air
**Poules Pondeuses
Vivantes**
2,50 € l'unité
(remise à partir de 30 poules)
1^{er} au 30 juin
(sous conditions)
Œufs 365j/365
Route Cramaud
Les Combes - 87600 VAYRES
Tél. 05 55 78 15 42

Les cœurs de roche

Pension canine, Education, Dressage.
Elevage de Bergers Belges Malinois

GREVELLEC Philippe
Glandoulat - 87600 Vayres

06 63 87 46 28

philippe.grevellec@neuf.fr
www.descoeursderoche.chien-de-france.com

Rêve Flore
Rachel Vallat
Place du Marché
87600 ROCHECHOUART
Tél. 05 55 03 78 95



Emmanuel Brousse - 16150 Pressignac
05.45.30.20.52 - 06.88.07.71.32
prestasondiffusion@yahoo.fr
**PRESTA'SON
DIFFUSION**
Sonorisation de :
Fêtes artisanales, feux d'artifices,
manifestations sportives, spectacles,
concerts, conférences...



**BOUCHERIE CHARCUTERIE
VOLAILLES**
Fabienne NEGRAUD-DENYS
Jambons de Pays
Grillons Limousin
Andouille de Viande
Pâté de Campagne
Fromage de Tête
Boudins aux Châtaignes
87230 CHAMPSAC
Tél. 05 55 78 58 84
VIANDE DE
1^{er} CHOIX



CROQ PIZZA
**Chez Pommier**
87150
ORADOUR-SUR-VAYRES
06 71 94 94 68

SYLVETTE BARATEAU



**Coiffure HOMME
FEMME - ENFANT**

Journée continue Vendredi & Samedi
Domicile sur rendez-vous

Rue Aurore Sand - VAYRES **05 55 78 69 06**

Tous Travaux de Maçonnerie
de Rénovations et Façades

**Entreprise
MARQUES ET SANTINHA**

Chez Chambige
87600 ROCHECHOUART

Tél. 05 55 03 77 41
marquessantinha@hotmail.fr



S.A.S. ANDRIEUX

87440 SAINT-MATHIEU

TÉLÉPHONE 05 55 00 31 20 - FAX 05 55 48 80 48

e-mail : andrieux-sa2@wanadoo.fr

S.A.R.L. CARRE - DECO



EXPOMATERIAUX



Centre Commercial de MATERIAUX

50, avenue Rosa-Luxembourg

Tél. 05 55 02 16 47 - 05 55 02 19 45 - Fax : 05 55 02 66 05

87200 SAINT-JUNIEN



ICOMIA
Communication & Imprimerie Alxoise



*METTEZ EN VALEUR l'identité de votre SOCIÉTÉ
et COMMUNIQUEZ sur votre SAVOIR-FAIRE*

QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS, NOUS LES RÉALISONS !



IMPRESSION

PETITS et GRANDS TIRAGES

(Papier à en-tête, dépliant, plaquette...)



TEXTILES IMPRIMÉS

(Maillot sportif, T-shirt, Polo...)



SIGNALÉTIQUE

PETITS et GRANDS FORMATS

(Autocollant, banderole...)



OBJETS PUBLICITAIRES

(Stylo, mugs, calendrier...)

Contactez-nous : 05 55 70 32 89 | contact@icomia.fr



BMCD
Matériaux
 Gros œuvre - Bois - Isolation
 Bricolage - Alimentation animale
Location
 Mini-pelles - Plaque vibrante
 Sableuse - Tarière, etc...

Rue des Poètes - 87600 VAYRES
Tél. 05 55 78 15 48 - Fax 05 55 78 15 47
 bmcdmatériaux@orange.fr - www.bmcd-matériaux.com

SARL PAILLOT & FILS à votre service
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
 31, rue de la Royère - 87600 ROCHECHOUART

- Terrassement, plateforme, empierrement
- VRD, revêtement enrobé coloré et multicouches
- Assainissement collectif et individuel
- Mise aux normes des étangs
- Mise aux normes d'assainissement
- Raccordement au tout à l'égout

Tél. 05 55 03 69 19
 Fax 05 55 03 79 41 paillotetfils@wanadoo.fr

BATIER
Patrice



Maconnerie Couverture Charpente
Aménagement intérieur extérieur
NEUF et RÉNOVATION

LA TREILLE - 87600 VAYRES
07 71 00 32 30 - 05 55 58 86 24

Vincent et Florian NORMAND
 TRAVAUX AGRICOLES

Tél : 06 33 13 86 70
 Tél : 06 32 22 89 48

Chez cibert
 87600 VAYRES


sas NORMAND agri-services

autochargeuse, semis, transport divers, silos, location tracteur...

SARL
Masters
 Electricité, Chauffage & Energies Renouvelables



Pompe à Chaleur • Aérothermie-Geothermie
Chauffe-Eau Solaire • Photovoltaïque
Climatisation • Electricité • Plomberie

05 55 78 66 35 www.masters-energies.com

ÉPICERIE


LA FAMILIALE

Horaires d'ouverture du magasin

du lundi au dimanche
 (jour de fermeture le mercredi)
 de 7h30 à 13h30
 et de 15h30 à 19h30
 le dimanche de 8h à 13h

Tél. 05 87 08 22 65 - Port. 06 07 66 45 71

 **Bruno et Vincent DESCUBES**
 Agents Généraux

réinventons / notre métier

ASSURANCE PLACEMENT BANQUE
 Particuliers - Professionnels - Entreprises

23, route Nationale
CHALUS
 agence.descubeschalus@axa.fr
05 55 78 41 54

17, rue Louis Pasteur
ORADOUR SUR VAYRES
 agence.descubesoradour@axa.fr
05 55 78 18 36

2 ter, place de la Bascule
ROCHECHOUART
 agence.descubes@axa.fr
05 55 71 25 59

N° ORIAS : 10054977 / 07014241 - www.orias.fr



Sarl Rougier
POMPES FUNEBRES
MARBRERIE - ARTICLES FUNERAIRES
CONTRATS OBSEQUES

05 55 03 74 59 - www.pfrougier.fr

"Les Cyprés"
FUNERARIUM

Rue du Chemin de Fer - 87600 ROCHECHOUART